

La préparation au mariage



Association des Centres de Préparation au Mariage de la Martinique

♥ L'accueil du couple par l'Eglise en la personne du prêtre, s'assure du cheminement d'au moins 1 an

♥ Une orientation par le prêtre vers l'ACPM (les permanences) :

- Paroisse de BELLEVUE : Tous les samedis de 9h00 à 11h00 & tous les mercredis de 15h30 à 17h30
- Paroisse de SAINTE-MARIE : Tous les 2ième et 4ième samedi de chaque mois de 9h00 à 11h00
- Paroisse de RIVIERE PILOTE : Tous les 1er et 4ième samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00

♥ Accueil des couples par les permanences de l'ACPM = moment de leur inscription sur une session de 6 rencontres thématiques (6 samedis après-midi ou 6 dimanches matin)

♥ Présentation également de tous les temps forts qui jalonnent leur année de préparation :

- Samedi du CPM : Samedi après-midi de 14h à 17h (fréquence 4 à 5 samedi de l'année)
- Weekend des fiancés, animé par Monseigneur Macaire,
- Récollecion de carême : Mi-carême, un dimanche de 8h30 à 17h
- Retraite de pentecôte : Vivre une retraite en couple, temps de silence, d'écoute, aide au discernement.

♥ Entretiens individuels et en couple par le prêtre selon son discernement

♥ Suivi de la session CPM par le couple, remise de l'attestation de session en fin de session

♥ Après la session, le parcours d'une durée de 1 année : Bilan avec le couple, (parcours 1 an : session et temps forts), si bilan en bonne voie, il convient d'arrêter une date de mariage

♥ Invitation du couple par le prêtre d'intégrer un lieu de service en église via les différents mouvements ou missions existantes

♥ Contact bilan avec le couple par la paroisse dans l'année suivante le mariage.

♥ L'ACPM insiste et rappelle que ce cheminement proposé est un temps de discernement de la vocation, de sorte qu'il doit être vécu le plus en amont possible, libre de tout engagement de date, de traiteur ou autres contingences qui entravent parfois la liberté de la réponse.

En un mot, prenons le temps des fiançailles !